COVID-19

GUIDE DES BONNES PRATIQUES

à destination des magasins de musique / ateliers de fabrication / musiciens

CSFI
AU SERVICE DE LA MUSIQUE DEPUIS 1890

Itemm
Institut technologique européen des métiers de la musique

MINISTÈRE DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Édition 21/01/2021 - Sources : CSFI - ITEMM - Fabricants - Ministère du Travail

Ces recommandations sont faites sur la base de connaissances actuelles et pour le temps nécessaire à la gestion de la crise COVID.

Respecter une distance minimale de 1 m entre les personnes à tout moment.
Le port du masque est obligatoire dans les transports en commun et est recommandé pour tout déplacement à l'intérieur du magasin ou de l'atelier dès lors qu'il y a plusieurs personnes.

Sommaire

Ce guide rassemble les recommandations nécessaires à la protection des salariés, l'accueil des clients et la bonne manipulation des instruments, étuis, accessoires, emballages, outillages...

Ce guide ne prétend pas répondre dans cette première version à toutes les problématiques de la crise du coronavirus liées aux instruments de musique en magasin ou à l'atelier. Il convient donc de visiter régulièrement les sites de la CSFI et de l'ITEMM qui mettront à disposition la version réactualisée du présent guide.

Respecter strictement les gestes barrières préconisés par le gouvernement et ajuster vos comportements selon trois grands principes de base :

PROTÉGER / INFORMER / NETTOYER

I. Travail préparatoire à l'ouverture des magasins / ateliers p3

1/ les salariés p3

a/ la protection des salariés avant la reprise du travail

b/ les mesures sur le lieu de travail

c/ prévention

2/ le magasin p4

a/ nettoyage

b/ mesures de protection

c/ l'entrepôt ou la réception de marchandises

d/ affichage

e/ les instruments

II. Accueil des clients p7

1/ protection p7

2/ et après ? p7

III. Nettoyage des instruments et accessoires p8

1/ virus et instruments de musique / accessoires p8

2/ notions de désinfection p8

3/ produits et méthodes identifiés p9

4/ compatibilité p10

IV. Annexes p12

Check-lists : préparer la ré-ouverture p12

Actions à mener quotidiennement p13

Se laver les mains efficacement p14

Bien porter son masque p15

Travail préparatoire à l'ouverture des magasins / ateliers

1/ LES SALARIÉS

Se référer au protocole national de déconfinement sur ce lien cliquable. Le magasin / atelier est invité à télécharger les fiches conseils métiers et guides pour les salariés et les employeurs sur ce lien cliquable. Il est conseillé aux entreprises de plus de cinq salariés de mettre à jour leur Document Unique d'Évaluation des Risques DUÉR, en identifiant des situations nouvelles.

Instaurer un dialogue entre les personnels afin de trouver les meilleurs modes opératoires en fonction des différents postes de travail (accueil, vente, réparation / réglage, fabrication). Prévoir des réunions afin d'évaluer les appréhensions des salariés, et mesurer les risques psychologiques. En effet les risques psychosociaux (stress lié à l'épidémie) et les tensions dans les contacts avec le client peuvent être présents en cette période.

a/ La protection des salariés avant la reprise du travail

• Masques (à la charge de l'employeur)
Fournir à chaque salarié suffisamment de masques lavables pour assurer un roulement. Ces masques ont une limite de lavages indiquée par le fabricant. Il sont à utiliser au maximum 4 heures (norme AFNOR) en une seule fois, puis à laver. Les masques chirurgicaux jetables doivent être à la norme NF EN 14683. Les masque FFP2 ne sont pas disponibles pour le grand public. L'entretien sera à la charge des salariés.

La Direction Générale des Entreprises du ministère de l'Économie et des Finances a soutenu la mise en place d'une plateforme en B2B permettant de mettre en relation les fabricants et les clients de gels hydroalcooliques et autres équipements de protection. https://stopcovid19.fr/masques.html

• Personnes à risques
Vérifier si vous ou vos collaborateurs sont des personnes à risques :
service-public.fr/particuliers/actualites/A14008
Si c'est le cas, les préconisations gouvernementales s'appliquent.

b/ les mesures sur le lieu de travail

Informer et faire respecter
les gestes barrières
- Distance d'au moins 1 m entre les personnes.
- Limiter le nombre de personnes présentes.
- Éviter les discussions proches de plus de 15 min.
- Lavage régulier des mains et désinfection.
- Limiter la projection lors d'éternuements.
- Porter son masque en permanence sauf si la personne travaille de façon isolée.
- Tout déplacement dans le magasin ou l'atelier nécessite le port du masque.

Supprimer si possible dans un premier temps l'utilisation des machines collectives :
machines à café, fontaines à eau, bouilloires, micro-ondes, réfrigérateurs, ou prévoir le matériel (lingettes, spray, gants...) pour les nettoyer avant et après chaque utilisation. Il est possible d'autoriser les thermos individuelles.

Ne pas hésiter à faire des rappels bienveillants et protecteurs car les habitudes et les gestes automatiques sont pérennes.

En fonction de l'organisation qu'il est possible de mettre en place, privilégier les horaires décalés.

Travail préparatoire à l'ouverture des magasins / ateliers

c/ Prévention

Inviter chaque salarié à s'assurer qu'il ne présente pas de symptômes de la COVID-19 (notamment de la fièvre ou de la toux) avant de se rendre sur son lieu de travail. Dans le cas de symptômes manifestes, il doit appeler son médecin traitant ou le 15 selon la gravité de ses symptômes, et prévenir son employeur.

Prise de température : elle n'est pas obligatoire et n'est pas enregistrée.

• À l'arrivée dans le magasin : prendre la température des salariés permet de rassurer tous les salariés qui travaillent ensemble chaque jour.

• La prise de température peut s'effectuer avec un thermomètre frontal à infrarouge.

• Un salarié qui affiche 38°C et plus est considéré fiévreux et ne doit pas venir travailler. Il lui est conseillé de consulter immédiatement un médecin (consultation en visio possible) qui jugera de le mettre en arrêt de travail ou pas.

En arrivant

Chaque salarié doit porter son masque // Se nettoyer les mains (savon ou gel hydroalcoolique) // Nettoyer son poste de travail et matériel.

La pause déjeuner

Si le déjeuner s'effectue sur place, respecter les mesures barrières, en fonction des espaces, décaler les pauses déjeuner des salariés, autoriser les déjeuners sur les postes de travail... Recommander les plats froids afin de ne pas utiliser le micro-ondes. Si une cuisine ou salle de restauration est à disposition, limiter le nombre de personnes, sur la base de 4 m² pour une personne dans la salle de restauration (1) et vérifier le nettoyage minutieux après utilisation.

2/ Les magasins / ateliers

a/ nettoyage

• Nettoyer complètement le magasin et repenser les espaces de travail et d'accueil au mieux des possibilités, afin de respecter les mesures de distanciation et de gestion des déplacements des personnes (salariés et clients).

• Pour limiter le risque de contact avec des surfaces contaminées, en plus du nettoyage habituel des locaux, un nettoyage plus fréquent et quotidien des surfaces en contact avec les mains est préconisé (espaces de

(1) Pour le calcul des surfaces pour l'accueil des personnes, prendre en compte le volume d'encombrement des locaux (mobilier, équipements, objets, etc.).

Travail préparatoire à l'ouverture des magasins / ateliers

convivialité, rampes d'escalier, poignées de portes, interrupteurs, toilettes, accoudoirs de fauteuils, chaises, claviers divers, ordinateurs, tablettes, bornes, comptoirs, caisses...)

• Mettre à disposition des lingettes ménagères, des lavettes à imprégner d'une solution détergente désinfectante ou des produits ménagers compatibles avec les surfaces nettoyées .

Eau de javel (hypochlorite de sodium) à concentration minimale de 0,5 % .

Produits désinfectants à la norme NF EN 14476 (Sanytol®, etc.).

• Dédier une poubelle spécifique COVID pour recueillir les lingettes qui ont servi au nettoyage.

• Supprimer les revues, affiches et documents qui pourraient être consultés par plusieurs personnes.

• Rendre les postes de travail les plus sobres possibles pour faciliter le nettoyage (enlever les objets personnels).

• Ne pas aspirer les sols, hormis après une longue période d'inoccupation des locaux. Dans ce cas, équiper l'appareil de filtres HEPA.

• Aérer largement et fréquemment.

b/ mesures de protection

• Installer des protections de postes : vitres en plexiglas

• Équiper de masques avec visières NF EN 166 couvrant totalement le visage (recommandé pour les personnes en caisse notamment).

• S'équiper de paiement par carte bancaire sans contact. Nettoyer / désinfecter régulièrement le scanner et le clavier de carte bancaire, ou bien appliquer un film transparent à changer toutes les 4 heures.

• Marquer le sol avec du scotch de marquage pour définir des distances (au moins 1 m), pour l'accueil et le déplacement du personnel et des clients.

• Supprimer les éventuels paniers.

Travail préparatoire à l'ouverture des magasins / ateliers

c/ l'entrepôt ou la réception et l'expédition de marchandises

• Réceptionner les paquets avec les gants et le masque.
• Pas de contact physique lors de la remise de produits.
• Il est recommandé de laisser les paquets au repos sans contact et à l'air libre de 6 à 9 jours.
• Nettoyer avec une solution désinfectante le paquet et jeter l'emballage dans la poubelle dédiée COVID.
Pour l'expédition, préparer avec des mains désinfectées et emballer les instruments ou accessoires individuellement.
Dans le paquet, il est possible d'ajouter un document qui rappelle les mesures générales préconisées dans le guide des précautions sanitaires. https://www.economie.gouv.fr/coronavirus-precautions-sanitaires-livraison-colis

d/ l'affichage

À l'extérieur

• Installer un panneau à l'entrée du magasin avec toutes les informations utiles au client (rappel des consignes, organisation du service, organisation de files d'attente, modalités de paiement, retrait des marchandises, possibilité de passer des pré commandes par téléphone avec préparation en amont).
• Indiquer le cas échéant :
Les nouveaux horaires.
Le téléphone pour privilégier la prise de rendez-vous.
Le port obligatoire ou pas du masque (laissé à votre appréciation) Le nombre de clients autorisés en même temps dans le magasin, une jauge d'un client pour 4 m² effectifs maximum (1).
• Mettre en place avec l'accord de la mairie un marquage au sol dans la rue privilégiant 1 m entre toutes les personnes.

(1) Pour le calcul des surfaces pour l'accueil des personnes, prendre en compte le volume d'encombrement des locaux (mobilier, équipements, objets, etc.).

À l'intérieur

• Les consignes du respect des gestes barrières et du nettoyage des mains doivent être placées de façon répétitive aux différents endroits accessibles par les clients et salariés. Kits d'informations téléchargeables et prêts à imprimer : https://www.francenum.gouv.fr/comprendre-le-numerique/coronavirus-affiches-et-infographies-telecharger-pour-rassurer-les-clients

e/ les instruments

• Nettoyer soigneusement les instruments exposés en commençant par les essuyer avec un chiffon sain et sec.
• Renouveler le nettoyage à chaque fois que l'instrument est pris en main, touché, essayé. (voir recommandations particulières si l'instrument est joué, selon les familles musicales).
• Si nécessaire pour limiter l'accès répétitif et à la manipulation des produits par les clients, disposer un film transparent devant le rayon.
• Il est aussi possible de limiter à un ou deux exemplaires le nombre de produits de consommation courante en rayon, le reste étant disponible dans le stock du magasin et remis lors de la vente. (On limite ainsi le nombre de produits à nettoyer plusieurs fois par jour).

Accueil des clients

1/ PROTECTION

Si possible, prévenir en amont via réseaux sociaux, site internet, affichage magasin / atelier des mesures sanitaires en vigueur à ce jour, et leur application pour votre magasin / atelier.

Entrée d'une nouvelle personne

Chaque personne qui pénètre dans le magasin / atelier doit se désinfecter / laver les mains dès son entrée. Elle doit porter un masque. Sans port de masque, soit proposer au client un masque jetable, soit veiller à la distance de 1 m entre les personnes. Assurer cette surveillance / bienveillance et mettre à disposition le matériel nécessaire. Privilégier l'accueil des musiciens / clients sur rendez-vous.

Dans le cadre d'une réparation / entretien

Pour les instruments / accessoires entrants dans le magasin pour réparation / entretien et nécessitant un diagnostic sur le champ pour l'établissement d'un devis client, porter un masque et se nettoyer / désinfecter les mains après manipulation de l'étui et de l'instrument / accessoire. Pendant la durée de réparation ou d'intervention et le séjour de l'instrument dans le magasin, les étuis sont à stocker en quarantaine dans un endroit sec, si possible ouverts pour diminuer le taux d'humidité à l'intérieur.

Lors du choix ou de l'achat d'un produit

Inciter le client à ne pas toucher les produits. Le renseigner et l'aider dans son choix. Éventuellement le salarié peut être le seul à manipuler l'instrument, l'équipement ou l'accessoire.
Si essai d'instrument par le client, et après avoir suivi précisément les recommandations pour nettoyer et désinfecter l'instrument à tester, privilégier une pièce isolée et pouvant être aérée après chaque essai.
Pour les instruments / accessoires sortant du magasin, dans le cas d'un achat ou d'une réparation, l'étui doit être préalablement stocké dans une pièce isolée pour quarantaine et être manipulé avant toute sortie du magasin avec masque et mains nettoyées / désinfectées.

Dans le cas du choix et donc de l'essai d'un instrument/accessoire vous référer aux guides de recommandations de désinfection par familles d'instruments disponibles sur les sites de la CSFI et de l'ITEMM et prévoir un affichage clair et précis des règles à suivre dans le magasin / atelier.

Encourager le paiement par carte et sans contact. En cas de paiement en espèces, éviter la prise en main et mettre un réceptacle pour les échanges de billets et monnaie.

Supprimer les sacs plastiques et tout emballage à remettre au client lors de son achat. Encourager le client à venir avec son propre sac si absence d'étui.

2/ ET APRÈS ?

Côté magasin

Nettoyer, désinfecter et ranger en suivant les recommandations ci-dessus.
Si des instruments ou accessoires sont expédiés, on recommande alors au client de respecter les mesures générales préconisées dans le guide des précautions sanitaires. https://www.economie.gouv.fr/coronavirus-precautions-sanitaires-livraison-colis

Côté client

Informer votre client des principales recommandations pour le retour à la maison :

- Se laver les mains dès le retour au domicile.
- Désinfecter les emballages, étuis, accessoires... avant de les manipuler.
- Laisser dans un endroit propre et sec le produit qui vient d'être acheté, pendant 6 à 9 jours avant de l'utiliser.
- Ne pas prêter son instrument de musique ni ses accessoires.

NETTOYAGE DES INSTRUMENTS ET ACCESSOIRES

Ce paragraphe a pour but de donner les informations essentielles concernant les instruments de musique, et leurs accessoires.

1/ VIRUS ET INSTRUMENTS DE MUSIQUE / ACCESSOIRES

Le virus responsable de la COVID-19, le SARS-COV-2, est un coronavirus à enveloppe de la même famille que le SARS-COV-1, qui fut responsable de l'épidémie de SRAS en 2003. Beaucoup des travaux se basent sur les connaissances sur le SARS-COV-1, jusqu'à ce que de nouvelles études viennent augmenter le niveau de connaissances sur le SARS-COV-2.

Sur la base des connaissances actuelles, tant du point de vue du fonctionnement des instruments que de mesures qui ont été effectuées, il n'y a pas de raisons d'affirmer que la pratique d'un instrument propage plus de virus que la simple voix parlée ou la toux.

Les particules émises en gouttelettes sont plus lourdes que l'air et tombent au sol, c'est généralement celles qui sont responsables de la propagation du virus. Lorsqu'elles sont présentes sur une surface, elles ne retournent pas spontanément dans l'air mais restent sur la surface, il convient donc de la nettoyer. Les virus émis, s'ils sont entourés de protéines, d'un bio film ou d'humidité survivront plus longtemps car ils bénéficieront d'une couche de protection sur leur enveloppe.

Le virus ou ses traces d'ARN peuvent être encore présents mais désactivés, ce qui le rend inoffensif. Les tests pertinents pour les instruments de musique et leurs accessoires sont donc ceux qui mesurent l'activité du virus après traitement sur une surface. Ceux-ci sont très coûteux et nécessitent un temps incompressible à produire.

Les aérosols émis en jouant d'un instrument à vent ou autre tout comme ceux émis par la voix parlée ou le chant, ne sont pas encore réellement connus. Ces informations sont en cours d'étude.

2/ NOTIONS DE DÉSINFECTION

Différent termes doivent être définis :

• Nettoyage : utiliser une méthode avec ou sans produits pour enlever les résidus, l'humidité et les graisses, et diminuer faiblement la concentration en virus.

• Désinfection : diminuer d'un facteur élevé la concentration en virus, nécessaire pour les instruments, et surtout les outils ou les accessoires en contact avec les mains et la bouche.

• Stérilisation : diminuer fortement la concentration en virus avec des méthodes lourdes, largement en dessous de la dose considérée comme pathogène (plutôt dans le milieu hospitalier, ce n'est pas l'objectif pour les instruments de musique).

Dans tous les cas il est important de nettoyer un instrument/accessoire avant de le désinfecter, avec un chiffon sec ou imbibé de produit lorsque cela est possible. La phase de désinfection sera plus efficace avec un nettoyage préalable.

NETTOYAGE DES INSTRUMENTS ET ACCESSOIRES

Afin de caractériser la teneur en virus d'un objet (surface, volume), les chercheurs en virologie raisonnent en terme de concentration en agents pathogènes par unité de volume. Généralement le nombre de copies (ici virus) par millilitres (ml) est considéré.

Actuellement, il est estimé qu'un taux maximum jusqu'à 10 millions (10^7) copies par millilitres peut être retrouvé dans les gouttelettes émises par une personne malade de la COVID 19, ce qui est une estimation haute. Une contamination au virus peut survenir à partir d'une dizaine de copies de virus.

Il faut donc privilégier des traitements qui désactiveront le pourcentage maximal de virus par rapport à la quantité initiale, lorsque cela est possible.

Il est dont très difficile de garantir qu'un procédé est complet et assure une protection absolue (0 virus actif par ml), mais nous attirons l'attention sur le fait que tous les produits et méthodes ne se valent pas.

Se référer aux **guides spécifiques** édités par famille d'instrument (images cliquables)

ANNEXE

CHECK-LIST À LA RÉOUVERTURE

ACTION	SUPPORT	DESTINATAIRE CIBLÉ	MOYEN	FAIT
NETTOYER	Sol		Eau de javel pour les surfaces carrelées ou désinfectants norme NF EN 14476 (aspirateur seulement si équipé d'un filtre HEPA).	
	Toilettes		Désinfectant norme NF EN 14476	
	Poignées de porte		Désinfectant norme NF EN 14476	
	Interrupteurs		Désinfectant norme NF EN 14476	
	Rampe d'escalier		Désinfectant norme NF EN 14476	
	Comptoir		Désinfectant norme NF EN 14476	
	Outils informatique		Désinfectant adapté (cf recommandations fabricant)	
	TPE		Désinfectant adapté (cf recommandations fabricant)	
	Instruments		Voir page 8	
PRÉPARER	Distanciation		Adhésifs au sol	
	Comptoir		Plexiglas (préalablement désinfecté norme NF EN 14476)	
	TPE		Filmer le clavier	
	Sens de circulation		Attente, entrée / sortie	
	Salle d'essai		Avec fenêtre (préalablement nettoyée)	
	Gel hydroalcoolique	Pour les salariés	Au comptoir	
		Pour les clients	À l'entrée	
	Masques	Pour les salariés		
	Visières	Pour les salariés	NF EN 166	
	Lingettes		Imprégnées de solution désinfectante norme NF EN 14476	
	Poubelle Covid		Penser à l'identifier / la préparer et la vider avec des gants	
	Dépliants / magazines		Supprimer	
	Paniers		Supprimer	
	Gants		Salariés récupérant colis, dépôt instruments / accessoires	
INFORMER		Les salariés	Poubelle Covid, masques, gants, gel, l'ensemble des mesures prises	
		Les clients	Affichage extérieur : mesures, horaires, prise rdv	
			Balisage au sol des distance de sanitaire	
		Les fournisseurs	Procédure de livraison	

ANNEXE

CHECK-LIST QUOTIDIENNE

ACTION	SUPPORT	DESTINATAIRE CIBLÉ	MOYEN	FAIT
NETTOYER	Sol		Eau de javel pour les surfaces carrelées ou désinfectants norme NF EN 14476 (aspirateur seulement si équipé d'un filtre HEPA).	
	Toilettes		Désinfectant norme NF EN 14476	
	Poignées de porte		Désinfectant norme NF EN 14476	
	Interrupteurs		Désinfectant norme NF EN 14476	
	Rampe d'escalier		Désinfectant norme NF EN 14476	
	Comptoir		Désinfectant norme NF EN 14476	
	Outils informatique		Désinfectant adapté (cf recommandations fabricant)	
	TPE		Désinfectant adapté (cf recommandations fabricant)	
	Salle d'essai		Désinfectant adapté (cf recommandations fabricant)	
PRÉPARER	Instruments		Voir page 8	
	Distanciation		Adhésifs au sol (vérifier l'état, remplacer au besoin)	
	Comptoir		Plexiglas et comptoir à désinfecter norme NF EN 14476	
	TPE		Remplacer le film	
	Gel hydroalcoolique	Pour les salariés	Vérifier le niveau et ré-approvisionner au besoin	
		Pour les clients		
	Lingettes		Vérifier le nombre et ré-approvisionner au besoin	
	Poubelle Covid		À vider avec des gants	
	Gants		Vérifier le nombre et ré-approvisionner au besoin	

ANNEXE

SE LAVER LES MAINS

LAVER LES MAINS AU SAVON ET A L'EAU LORSQU'ELLES SONT VISIBLEMENT SOUILLEES
SINON, UTILISER LA FRICTION HYDRO-ALCOOLIQUE POUR L'HYGIENE DES MAINS !

Durée de la procédure : **40-60 secondes**

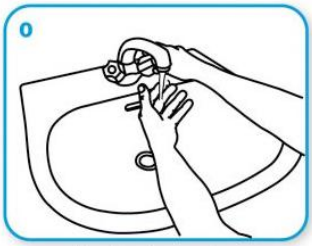

Mouiller les mains abondamment

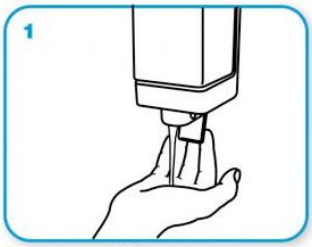

Appliquer suffisamment de savon pour recouvrir toutes les surfaces des mains et frictionner :

Paume contre paume par mouvement de rotation,

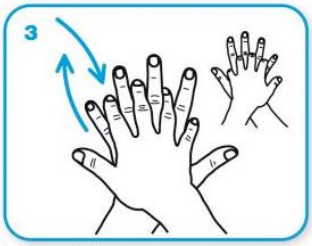

le dos de la main gauche avec un mouvement d'avant en arrière exercé par la paume droite, et vice et versa,

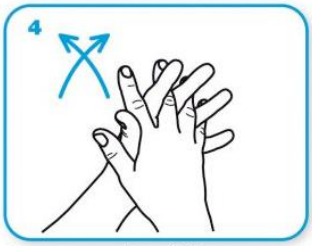

les espaces interdigitaux paume contre paume, doigts entrelacés, en exerçant un mouvement d'avant en arrière,

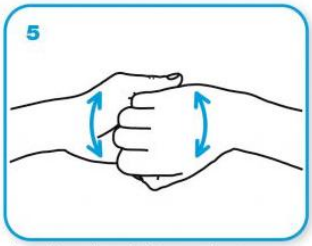

les dos des doigts en les tenant dans la paume des mains opposées avec un mouvement d'aller-retour latéral,

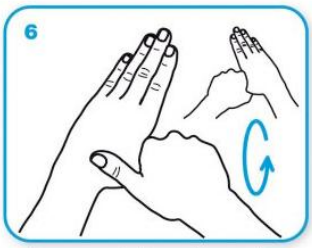

le pouce de la main gauche par rotation dans la paume refermée de la main droite, et vice et versa,

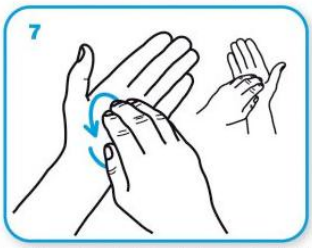

la pulpe des doigts de la main droite par rotation contre la paume de la main gauche, et vice et versa.

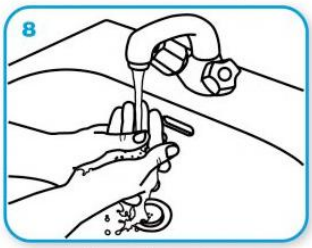

Rincer les mains à l'eau,

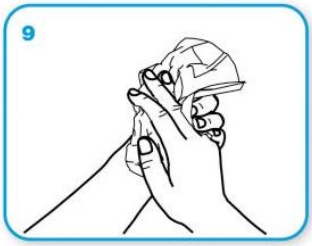

sécher soigneusement les mains avec une serviette à usage unique,

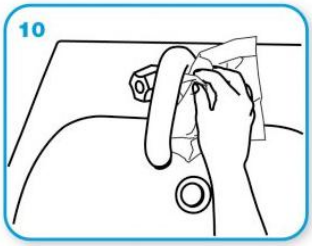

fermer le robinet à l'aide de la serviette.

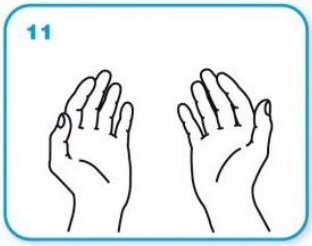

Les mains sont prêtes pour le soin.

ANNEXE

BIEN PORTER SON MASQUE

COMMENT BIEN PORTER SON MASQUE ?

Avant de mettre ou enlever le masque, lavez-vous les mains avec de l'eau et du savon ou une solution hydro-alcoolique.

Pour le mettre :
- Tenez le masque par les lanières élastiques.
- Ajustez le masque de façon à **recouvrir le nez, la bouche et le menton.**

Pour l'enlever :
Décrochez les lanières élastiques pour décoller le masque de votre visage.

Il faut changer le masque :
- Quand vous avez porté le masque 4h.
- Quand vous souhaitez boire ou manger.
- Si le masque s'humidifie.
- Si le masque est endommagé.

Évitez de le toucher et de le déplacer.

Ne le mettez jamais en position d'attente sur le front ou sur le menton.

Ne mettez pas le masque dans votre poche ou votre sac après l'avoir porté. En attendant de le laver, isolez-le dans un sac en plastique.

Attention: si vous êtes malade, ce masque n'est pas adapté. Demandez l'avis de votre médecin.

Ce masque n'est pas destiné au personnel soignant.

COMMENT ENTRETENIR SON MASQUE ?

Lavez le masque à la machine avec de la lessive. **Au moins 30 min à 60°C minimum.**

Utiliser un sèche-linge ou un sèche-cheveux pour sécher votre masque, ou encore, le faire sécher à l'air libre sur une surface désinfectée.

ATTENTION : Ce masque ne remplace pas les gestes barrières.
Il ajoute une barrière physique, lorsque vous êtes en contact étroit avec d'autres personnes.

Lavez-vous très régulièrement les mains

Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir

Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le

Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades

Respecter une distance de 1 mètre

AVEC LA COLLABORATION DE

ITEMM Romain VIALA - Carole LE RENDU
CSFI Jacques CARBONNEAUX - Coraline BAROUX-DESVIGNES - Fanny REYRE-MÉNARD

BUFFET CRAMPON GROUP Sylvie IRVOAS - Michael JOUSSERAND - François BILLECARD
Graphisme Stéphane NEIDHARDT - Angéline RELLO (BUFFET-CRAMPON)

CSFI
AU SERVICE DE LA MUSIQUE DEPUIS 1890

Itemm
Institut technologique européen des métiers de la musique

Soutenu par
MINISTÈRE DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

DGE
DIRECTION GÉNÉRALE DES ENTREPRISES

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA RELANCE
Liberté
Égalité
Fraternité

LES MESURES DE PRÉVENTION

PLUS D'INFORMATIONS : https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus ou 0 800 130 000 (appel gratuit)